



Le lyrisme des regrets

François Villon, *Testament* (écrit vers 1461)

Pauvre et orphelin, François Villon parvient pourtant à mener des études qui le destinent à devenir religieux et à mener une vie confortable. Mais il préfère s'abandonner à une existence rebelle et aventureuse. Cambrioleur, vagabond et même criminel, il échappe de peu à la peine capitale et est condamné à l'exil : on perd sa trace en 1463. Dans son Testament, il dresse le bilan de sa vie en mêlant le rire de la satire au lyrisme des regrets.

Je regrette le temps de ma jeunesse où j'ai plus qu'un autre fait la noce¹ jusqu'à l'entrée de la vieillesse qui m'a caché son départ. Il ne s'en est pas allé à pied ni à cheval, hélas ! comment donc ? soudainement il s'est envolé et ne m'a laissé aucun don.

5 Il s'en est allé, et je demeure, pauvre de sens et de savoir, triste, pâle, plus noir que mûre, sans écus, rente ni avoir. Le plus humble des miens, je dis vrai, va jusqu'à me désavouer, oubliant son devoir naturel, parce que je manque d'un peu d'argent.

Pourtant, je ne crains pas le reproche d'avoir dépensé pour me goberger² et me pourlécher³; pour avoir aimé, je n'ai rien vendu que l'on puisse me reprocher, rien du moins qui leur coûte très cher : je le dis et ne crois pas mentir. De ce reproche, je puis me défendre : quand on n'a pas mal fait, on ne doit pas s'accuser.

10

Il est bien vrai que j'ai aimé et que j'aimerais volontiers ; mais un cœur triste, un ventre affamé qui n'est pas rassasié au tiers, m'éloignent des sentiers de l'amour. Eh bien ! qu'un autre s'en donne à cœur joie, qui a fait son plein dans les celliers⁴, car de la panse⁵ vient la danse.

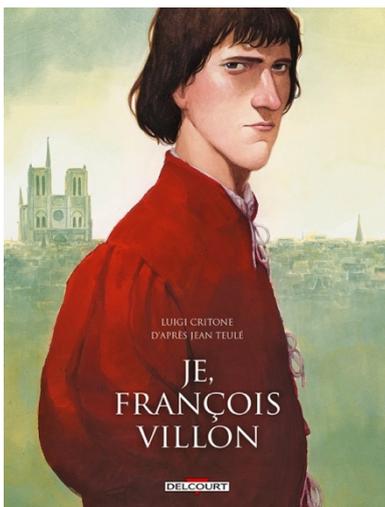
Je le sais bien, si j'avais étudié au temps de ma jeunesse folle, et si je m'étais voué aux bonnes mœurs, j'aurais maison et couche molle. Mais quoi ! je fuyais l'école comme fait le mauvais enfant. En écrivant cette parole, peu s'en faut que mon cœur n'éclate.

15

À la parole du Sage⁶ je lui fis accorder trop de crédit (je n'en puis mais⁷ !). Elle dit : « Réjouis-toi, mon fils, en ton adolescence.⁸ » Mais ailleurs il nous sert un tout autre plat, car « jeunesse et adolescence » – c'est ce qu'il dit, ni plus ni moins – « ne sont qu'erreur et illusion⁹ ».

20 Mes jours s'en sont allés bien vite, comme font, dit Job¹⁰, les bouts de fil d'une toile, quand le tisserand tient dans sa main de la paille enflammée : alors, s'il y a un bout qui dépasse, en un instant il est enlevé. Je n'ai donc plus à craindre aucune attaque, car avec la mort tout s'achève.

François Villon, *Testament*, strophes XXII à XXVIII, vers 1461, *Poésies*, trad. de l'ancien français de Jean Dufournet © Flammarion, coll. GF-Flammarion, 1992.



1. La fête.
2. Manger et boire abondamment.
3. Me régaler.
4. Lieux où l'on conserve le vin et la nourriture.
5. Ventre.
6. L'Écclésiaste, auteur d'un livre de l'Ancien Testament.
7. Je ne le peux plus !
8. *Écclésiaste*, 12,1.
9. *Écclésiaste*, 12,2.
10. Personnage biblique qui incarne l'homme juste frappé par le malheur et mis ainsi à de nombreuses reprises à l'épreuve par Dieu.

Texte écho

François Villon, *Testament* (vers 1461)

Voici les deux premières strophes de l'extrait, en ancien français.

Je plains le temps de ma jeunesse,
Ouquel j'ay plus qu'autre gallé
Jusqu'a l'entrée de viellesse,
Qui son partement m'a celé :
Il ne s'en est a pié allé
N'a cheval : hélas ! comment don ?
Soudainement s'en est vollé
Et ne m'a laissé quelque don.

Allé s'en est, et je demeure,
Povre de sens et de savoir,
Triste, failly, plus noir que meure,
Qui n'ay ne cens, rente n'avoir ;
Des miens le mendre, je dis voir,
De me desavouer s'avance,
Oubliant naturel devoir
Par faulte d'ung peu de chevance.

François Villon, *Testament*,
strophes XXII et XXIII, vers 1461.

★ Questions d'analyse

Un testament adressé

1. a. Dans un tableau comparatif, relevez les éléments des deux portraits que Villon fait de lui-même : lorsqu'il était jeune et maintenant qu'il est âgé.

b. Qu'est-ce qui se dégage de chacun des portraits ?

2. a. À qui ce texte s'adresse-t-il, selon vous ?

b. Montrez qu'il est tour à tour une confession et un plaidoyer.

Une vision de la condition humaine

3. a. Relevez et analysez les expressions qui soulignent le caractère éphémère de la vie.

b. Qu'évoque l'image des « bouts de fil » (l. 26-27) ?



Oral

Écoutez la « Ballade des dames du temps jadis », de F. Villon, chantée par G. Brassens, puis imaginez le « testament » qu'adresserait le vieillard du tableau d'Antonio Ciccone au jeune homme qui l'accompagne. Dressez la liste des confessions, conseils et regrets qu'il pourrait faire. Écrivez quelques strophes, en vers libres, à la manière de Villon, sur votre carnet de curiosité puis lisez votre texte à la classe.

Vous pouvez vous enregistrer.

Antonio Ciccone, *Les deux âges*, 1960, tempera grasse, The Forbes Magazine Collection, New York, États-Unis.



Éclairage

Pour Villon, le monde est à la fois amitié et haine, rire et sérieux, amour profond et louche aventure. Seuls l'entrelacement et le mélange du bouffon et du grave, de l'ironie et du pathétique peuvent traduire cette vision de l'opacité et de l'incertitude universelle. Le rire en pleurs est une attitude esthétique destinée à charger d'une plus profonde signification chaque vers du Testament. [...] Ainsi donc les jeux sur les mots dans la poésie de Villon ne sont-ils rien moins qu'anodins : ils révèlent l'attitude d'un poète en face d'un monde instable et difficile, aux apparences trompeuses [...].

Jean Dufournet, Introduction aux *Poésies* de François Villon,
GF-Flammarion, 1999.

4. Villon cite le livre biblique de *L'Ecclésiaste*. Quel semble être son avis sur ces sagesse ?

5. Quelles tonalités se mêlent dans cet extrait du *Testament* ?

Bilan

6. Quels sont les buts du poète dans ce « testament » ? Comment les atteint-il ?

Grammaire

7. a. Quelle est la nature et la fonction précises des propositions commençant par « si » (l. 18-19) ?

b. Qu'expriment-elles ?

Objectif :

> Analyser la dimension testamentaire d'un poème du Moyen Âge et percevoir son ambiguïté dans la vision de la condition humaine qu'il propose.

Orientation pédagogique :

La richesse de ce texte permet de questionner le thème du chapitre. On peut ainsi aborder avec les élèves la question du *carpe diem* (faut-il profiter de sa jeunesse ?) comme celle de la Vanité (nous ne sommes que de simples mortels trompés par le temps et la mort qui survient trop tôt). Loin de proposer une morale toute faite, le texte invite le lecteur à s'interroger. Enfin, on peut travailler la diversité des tonalités comme des buts visés. Ce testament est-il une confession, l'énonciation de regrets ou une simple posture qui vise à se défendre des accusations qu'on pourrait faire à son auteur ? Nostalgie, regrets ou revendication d'un mode de vie ?

Corrigé du questionnaire :

Propositions de reformulation :

- ❖ Strophe 1 : Je regrette ma jeunesse turbulente si vite envolée.
- ❖ Strophe 2 : Le temps s'en est allé et je demeure pauvre, malheureux, sans famille ni amis.
- ❖ Strophe 3 : Je n'ai aucun reproche à me faire car j'ai joui de la vie sans avoir causé de tort à personne.
- ❖ Strophe 4 : Certes j'ai aimé et aimerai encore, mais mon malheur et ma pauvreté (ma condition) ne me le permettent plus.
- ❖ Strophe 5 : Que je regrette de n'avoir pas étudié et été plus sage dans ma jeunesse pour mieux vivre maintenant !
- ❖ Strophe 6 : Trompeuse est la sentence du Sage (philosophe) qui invite à jouir de sa jeunesse alors qu'elle n'est qu'erreur et illusion.
- ❖ Strophe 7 : Ma vie s'en est allée, brûlée en un coup, comme le fil de la toile du tisserand, et je n'ai plus rien à craindre, car tout finit avec la mort.

Propositions de titres : « Nostalgie et regrets » ou « Tromperie et illusion du *carpe diem* ».

Dans ces deux huitains, Villon utilise des octosyllabes aux rimes croisées. On remarquera que seules trois rimes sont utilisées dans chacune des strophes, la rime du vers 4 étant reprise au vers 5, composant ainsi chaque strophe en deux parties équilibrées.

1. a)

| Le temps de sa jeunesse | Maintenant |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| « J'ai plus qu'un autre fait noce » (v. 1-2) « Pour avoir aimé » (l. 10) « Je n'ai rien vendu que l'on puisse me reprocher » (l. 10-11) « j'ai aimé » (l. 14) « Je fuyais l'école comme fait le mauvais enfant » (l. 20) « A la parole du sage, je lui fis accorder trop de crédit [...] : « Réjouis-toi, mon fils en ton adolescence » (l. 22-23) | « Aucun don » (l.4) « Pauvre de sens et de savoir » (l. 5) « Triste, pâle, plus noir que mûre » (l. 5-6) « Sans écus ni rente ni avoir » (l. 6) « Le plus humble des miens [...] va jusqu'à me désavouer » (l. 6-7) « Je manque un peu d'argent » (l. 7-8) « un coeur triste, un ventre affamé » (l. 15) |

b)

| Le temps de sa jeunesse | Maintenant |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jeune, le poète suivait les principes du <i>carpe diem</i> : étudiant insouciant, noceur, jouisseur, bon vivant, aimant manger, boire, s'amuser, aimant les femmes... ou l'amour | Le poète éprouve un sentiment d'amertume, voire d'injustice devant sa condition actuelle : il n'a rien fait de mal et pourtant il vit mal. Sa vieillesse brutale, soudaine, inattendue, l'amène à éprouver le <i>memento mori</i> et remettre en cause le <i>carpe diem</i> . Il regrette le temps de l'insouciance heureuse. |

2. a) Les élèves peuvent formuler plusieurs réponses possibles :

- ❖ À un confident ;
- ❖ À ses descendants, à ses héritiers ;
- ❖ À ceux auxquels qui il veut transmettre une leçon ;
- ❖ Aux étudiants qui ne sont pas sérieux ;
- ❖ À d'autres malheureux comme lui ;
- ❖ À lui-même.

Dans ce texte, Villon parle de lui-même ; le texte est autobiographique et il semble se confier. Mais en même temps, il se met en scène comme un « je » mourant par le fait qu'il utilise l'écriture testamentaire: le titre *Testament* implique qu'il s'adresse à des légataires qu'ils soient réels ou fictifs. En fait, il y a à la fois une confession directe authentique et sincère, et en même temps l'ironie féroce d'une satire personnalisée à travers toutes les allusions et les légataires présentés de manière satirique.

Enfin, son legs est également poétique : il livre une sorte de testament poétique.

b) Plusieurs caractéristiques donnent au texte les aspects d'une confession. L'énonciation à la première personne du singulier (« je ») exprime regrets et sentiments intimes, et souligne la sincérité du poète : « je dis vrai » (l. 7), « il est bien vrai » (l. 14). Les phrases exclamatives expriment la désespérance, de même que les interjections et les questions rhétoriques : « Hélas » (l.3), « Eh bien ! » (l. 16), « Comment donc ? » (l.3). L'auteur reconnaît ainsi des erreurs : son inconscience du temps qui passe qui ne lui a pas permis de prévoir l'avenir. Son insouciance a fait de lui un mauvais étudiant, comme le souligne la comparaison : « comme le mauvais enfant » (l.20). Sa souffrance s'exprime dans la phrase suivante : « En écrivant cette parole, peu s'en faut que mon coeur n'éclate » (l. 20- 21). Le poète confesse ainsi ses erreurs et traduit ses regrets.

Cependant, cette attitude ne pourrait constituer qu'une posture car le texte prend également une dimension argumentative : le poète défend son mode de vie et s'attaque à ses proches (« me défendre », l.12 ; « s'accuser », l.13). Il utilise pour cela plusieurs arguments. Il accuse tout d'abord l'abandon des siens et de sa famille : il est victime de leur peu de charité. Il récuse ensuite les accusations qu'on lui adresse d'avoir dépensé outre mesure : le nom « reproche » est utilisé deux fois, de même que le verbe « reprocher », renforcé par l'expression : « je puis me défendre». Il renforce l'idée par une sentence universelle au présent de vérité générale et grâce au pronom personnel indéfini « on » : « quand on n'a pas mal fait, on ne doit pas s'accuser » (l. 13), récusant ainsi de façon définitive l'idée de sa culpabilité. C'est la société qui l'accuse à tort. Enfin, il est victime des leçons reçues au sein même de ses études, les doctrines philosophiques ou religieuses qui s'opposent (celle qui conseille de profiter du temps et à laquelle il a cru, celle qui présente la vie comme une illusion).

3. a)

| Citations | Interprétations |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| « L'entrée de la vieillesse qui m'a caché [le] départ [du temps de ma jeunesse] » | Personnification du temps qui, volontairement, ment et trompe. |
| « Il ne s'en est pas allé à pied ni à cheval, [...] soudainement il s'est envolé » | Personnification du temps. Métaphore de l'envol pour souligner son caractère éphémère, la rapidité de son passage. Idée renforcée par l'adverbe « soudainement ». |
| « Il s'en est allé, et je demeure » | Cette antithèse oppose un passé proche, formulé à l'aide du passé composé et évoquant un mouvement de fuite (« s'en est allé ») et un présent exprimant une stagnation (« je demeure »). |
| « Mes jours s'en sont allés bien vite, comme font, dit Job, les bouts de fil d'une toile, quand le tisserand tient dans sa main de la paille enflammée » | Comparaison qui évoque à la fois la brutalité et la rapidité de la fuite du temps. |

b) L'image des « bouts de fil » évoque à la fois la brutalité et la rapidité du passage de la jeunesse à la vieillesse et donc de la vie à la mort, soulignant la vanité de la vie. L'image peut venir du Livre de Job, personnage biblique mis à l'épreuve par Dieu, mais au-delà de la référence, c'est l'image très concrète et quotidienne du métier de tisserand qui s'impose à Villon : le geste de l'ouvrier qui, une fois la toile achevée, passait une torche enflammée pour brûler les bouts de fil qui dépassaient. L'image évoque enfin pour nous un symbole de la mythologie antique : les fils des Parques qui tissent la vie et la rompent brutalement.

4. *L'Éclésiaste* est l'un des livres les plus pessimistes de l'Ancien Testament ; il est rempli de la fuite inéluctable du temps. Cependant, Villon cite deux passages qui semblent se contredire. Le poète souligne ainsi son scepticisme face à ces deux sages : celle qui conseille de jouir de la vie quand on est jeune, comme celle qui en dénonce la tromperie faisant de la jeunesse un moment d'illusion. Il met en avant le regret du temps passé à profiter de la vie, comme il dénonce la «vanité » de la vie. Comme le dit Jean Dufournet dans *l'Éclairage*, Villon met en scène « l'opacité et l'incertitude universelle(s?) », révélant « l'attitude d'un poète face à un monde instable, aux apparences trompeuses ». Face à la brièveté de la vie, faut-il profiter de sa jeunesse sans penser aux lendemains ? Ou faut-il au contraire être plus sage pour pouvoir goûter les plaisirs de la vie jusqu'au bout ?
L'ambiguïté du texte vient du fait que Villon ne semble pas regretter les débordements de sa vie passée : il n'a aucun reproche à se formuler. Il regrette même que ce temps soit passé trop vite et se soit si brutalement envolé. En fait, il sous-entend que ce sont les conditions de vie qui sont causes de son malheur : sa pauvreté, le fait qu'il n'ait reçu aucune aide ni aucun réconfort, que la société l'ait marginalisé.

5. L'extrait mêle les tonalités lyrique, pathétique, mais aussi polémique et ironique. On retrouve le mélange du sérieux et du bouffon propre à Villon. Ainsi brosse-t-il de lui-même une peinture empreinte de pathétique (énumération aux lignes 5 et 6, image finale de la victoire de la mort qui achève tout), mais on repère également la tonalité polémique dans l'accusation de ses proches («Le plus humble des miens, je dis vrai, va jusqu'à me désavouer, oubliant son devoir », l. 6-7). On entend la même colère dans le constat du caractère contradictoire des morales du « Sage » grâce à l'expression familière : « il nous sert un tout autre plat » (l. 24). Le ton se fait même grivois et humoristique quand Villon invite un prochain à profiter de l'amour le ventre plein à la ligne 17 : «qui a fait son plein dans les celliers, car de la panse vient la danse ».

6. a) Il s'agit de propositions subordonnées circonstancielles exprimant la condition, l'hypothèse.

b) L'utilisation du plus-que-parfait dans la proposition subordonnée et du conditionnel dans la proposition principale révèle que l'action n'est plus réalisable : il s'agit de l'irréel du passé. Ce choix de la part de Villon exprime sa lucidité : mauvais étudiant, il a consacré sa vie au plaisir et à l'aventure, et il est condamné de ce fait dans sa vieillesse à vivre comme un vagabond. Rien ne peut changer cela.

Corrigé de la question « Vers le commentaire » :

7. Dans ce « testament », le poète fait le constat nostalgique du caractère éphémère des plaisirs de la jeunesse et plus généralement de la vie. Il confesse également ses erreurs tout en livrant un plaidoyer qu'il lègue à la postérité dans lequel il crie sa révolte contre les injustices et l'opacité du monde.

I.

I.1

Le texte oppose le portrait du jeune Villon à celui de l'homme âgé qu'il est devenu. Le poète évoque avec nostalgie une jeunesse passée en suivant les préceptes du *carpe diem*. Il se peint dans son jeune âge comme noceur (« J'ai plus qu'un autre fait noce », v. 1-2), bon vivant, aimant manger et boire, s'amuser sans penser à mal ni commettre le mal, aimant les femmes et l'amour (« Pour avoir aimé », l. 10, « j'ai aimé » l. 14). On perçoit dans le texte la nostalgie d'une vie de plaisirs menée sans penser aux lendemains. Le portrait de la vieillesse n'en est que plus cruel. Le présent « je demeure » (l.5) est suivi d'une longue énumération qui dresse de Villon un autoportrait pathétique : « Pauvre de sens et de savoir, triste, pâle, plus noir que mûre, sans écus ni rente ni avoir. » (l. 5-6). A la profusion de sa jeunesse s'oppose le dénuement de la vieillesse qui l'a laissé sans « aucun don » (l. 4). Le jeu des oppositions se poursuit : « Je manque un peu d'argent » (l. 8), « un coeur triste, un ventre affamé [qui l'] éloigne des sentiers de l'amour » (l. 15-16). Il laisse donc aux autres, aux jeunes, profiter des plaisirs de la vie : « Eh bien ! qu'un autre s'en donne à coeur joie, qui a fait son plein dans les celliers, car de la panse, vient la danse. » (l. 16-17).

I.2.

Le poème propose également une réflexion sur le caractère éphémère de la vie. Villon personifie le temps qui semble volontairement nous mentir et nous tromper : « L'entrée de la vieillesse qui m'a caché [le] départ [du temps de ma jeunesse] » (l.2). Il utilise de plus la métaphore de l'envol pour souligner son caractère éphémère, la rapidité de son passage, idée renforcée par l'adverbe « soudainement » : « Il ne s'en est pas allé à pied ni à cheval, [...] soudainement il s'est envolé » (l. 3-4). Les interjections et questions rhétoriques traduisent à la fois la surprise, la douleur et le sentiment de trahison : « hélas ! comment donc ? » (l. 4). Par une formule succincte de deux propositions coordonnées par un « et » exprimant implicitement une opposition (« Il s'en est allé, et je demeure », l.5), il oppose brutalement un passé proche (exprimé par le passé composé : « s'en est allé ») et un présent (« je demeure »), avec l'image opposée du mouvement de fuite (« s'en est allé ») et d'une sorte de stagnation (« je demeure »). Enfin, l'image des « bouts de fil » (l. 26 à 28) évoque à la fois la brutalité et la rapidité du passage de la jeunesse à la vieillesse et donc de la vie à la mort. C'est une image très concrète et quotidienne du métier de tisserand qui s'impose à Villon : le geste de l'ouvrier qui, une fois la toile achevée, passait une torche enflammée pour brûler les bouts de fil qui dépassaient. L'image évoque également pour nous un symbole de la mythologie antique : les fils des Parques qui tissent la vie et la rompent brutalement à leur gré. Cette comparaison insiste avec force sur l'idée de consommation et le fait qu'il ne reste de nos vies que fumée.

Ainsi le but de ce « testament » est de présenter la nostalgie du poète pour une jeunesse guidée par le plaisir et trop vite envolée. Il regrette également son insouciance, voire son inconscience face au caractère éphémère de la vie. On retrouve ici le thème du *memento mori*. Cependant,

Villon fait également de son « testament » une confession et un plaidoyer adressés à la postérité.

II.

II.1

Plusieurs caractéristiques donnent au texte les apparences d'une confession. L'énonciation à la première personne du singulier (« je ») exprime regrets et sentiments intimes, insistant sur la sincérité du poète : « je dis vrai » (l. 7), « il est bien vrai » (l. 14). Les phrases exclamatives expriment la désespérance et la souffrance, de même que les interjections et les questions rhétoriques : « Hélas » (l.3), « Eh bien ! » (l. 16), « Comment donc ? » (l. 3). L'auteur reconnaît ainsi des erreurs : son inconscience du temps qui passe qui ne lui a pas permis de prévoir l'avenir. Son insouciance a fait de lui un mauvais étudiant, comme le souligne la comparaison : « comme le mauvais enfant » (l. 20) Sa souffrance s'exprime dans la phrase suivante : « En écrivant cette parole, peu s'en faut que mon coeur n'éclate » (l. 20-21). Le poète confesse ainsi ses erreurs et traduit ses regrets. S'il n'a plus rien à l'heure de la vieillesse, c'est qu'il n'a pas su jouir avec modération des plaisirs de la vie.

II.2

Cependant, cette attitude ne pourrait être qu'une posture car le texte prend également une dimension argumentative puisque Villon défend son mode de vie et s'attaque à ses proches, comme le montrent les verbes « me défendre » (l. 12) et « s'accuser » (l. 13). Il utilise pour cela plusieurs arguments. Il accuse tout d'abord ses proches de l'avoir abandonné : il est victime de leur manque de charité. Il récusé ensuite les accusations qu'on lui fait d'avoir dépensé outre mesure : le nom « reproche » est utilisé deux fois, de même que le verbe « reprocher », renforcé par l'expression : « je puis me défendre ». Il poursuit par une sentence universelle (présent de vérité générale, pronom personnel indéfini « on ») : « quand on n'a pas mal fait, on ne doit pas s'accuser » (l. 13), récusant ainsi de façon définitive l'idée de sa culpabilité. C'est la société qui l'accuse à tort. Enfin, il est victime des leçons reçues au sein même de ses études, des doctrines philosophiques ou religieuses qui s'opposent. Ainsi Villon cite deux passages de *L'Écclésiaste* qui semblent se contredire : « Réjouis-toi mon fils en ton adolescence » (l. 23) ; « jeunesse et adolescence [...] ne sont qu'erreur et illusion » (l. 24-25). Le poète souligne ainsi son scepticisme face à ces deux sages : celle qui conseille de jouir de la vie quand on est jeune, comme celle qui en dénonce la tromperie faisant de la jeunesse un moment d'illusion. Il met en avant le regret du temps passé à profiter de la vie, comme il dénonce la « vanité » de la vie. Comme le dit Jean Dufournet (texte *L'éclairage*), Villon met en scène « l'opacité et l'incertitude universelle(s?) », révélant « l'attitude d'un poète face à un monde instable aux apparences trompeuses ». Face à la brièveté de la vie, faut-il profiter de sa jeunesse sans penser aux lendemains ? Ou faut-il au contraire être plus sage pour pouvoir goûter les plaisirs de la vie jusqu'au bout ?

« Oral » :

Pour réussir cet exercice, on conseillera aux élèves :

- ❖ de veiller à l'énonciation : il s'agit d'un testament d'un vieillard adressé directement à un jeune homme (choix des pronoms, du ton adopté) ;
- ❖ de préparer le contenu de leur testament en construisant un tableau à 3 colonnes (confessions / conseils / regrets) qu'ils peuvent compléter pour leur recherche d'idées ;
- ❖ de réfléchir au lexique de la jeunesse et de la vieillesse en travaillant sur les contrastes et antithèses (cartes mentales + dictionnaires de synonymes ou d'analogies + dictionnaires de combinaisons de mots) ;
- ❖ de travailler les comparaisons, métaphores et personnifications qui viendront donner du poids au propos ;
- ❖ de travailler le lexique des sentiments ;
- ❖ de varier les types de phrases : phrases exclamatives, questions rhétoriques, interjections, phrases injonctives, phrases construites sur des anaphores, etc.

Avant de lire leur texte à la classe, ils peuvent d'ailleurs se relire en surlignant la présence de ces

différents procédés et en les identifiant. L'enseignant(e) peut aussi proposer ce travail de relecture en binôme : c'est l'un de leurs camarades qui leur donnera les conseils pour améliorer la dimension rhétorique de leur écriture.

Corrigé de la question sur l'image :

Les élèves peuvent proposer diverses mises en relation qui permettent des interprétations différentes :

- ❖ La construction en contraste de deux personnages incarnant la jeunesse et la vieillesse. Deux interprétations sont d'ailleurs possibles : s'agit-il de deux personnages différents ou d'un même personnage qui se retourne sur son passé (comme dans *Le Testament* de Villon) ?
- ❖ Les postures des personnages : l'un dans la lumière, tourné vers l'extérieur (désirs, espoirs, volonté de profiter de la vie, inconscience du temps qui passe) ; l'autre qui se dirige vers l'ombre (la mort) et porte un dernier regard sur son passé (regrets ? tristesse ? constat des erreurs commises ?) ou qui tente de prévenir son compagnon plus jeune des dangers de la jeunesse (sagesse ?). On perçoit en tous les cas la séparation de ces deux personnages qui ne peuvent se comprendre comme le jeune Villon ne pouvait imaginer le vieillard qu'il est devenu. La nostalgie qui se dégage du tableau évoque également le trouble du poète devant les « sagesse » contradictoires que semble dicter la vie. Faut-il profiter de sa jeunesse sans se soucier du lendemain puisque la vie est courte ? Faut-il au contraire savoir que la jeunesse ne mène qu'à l'erreur, erreur que l'on regrettera à notre grand âge ?
- ❖ On remarquera aussi le motif de la fuite du temps symbolisée par la feuille automnale qui tombe en bas à gauche du tableau.